



Compte rendu Commission Culture

Cités sociales (Gerland)

12/10/2016

Présents

ALBET Myriam – ALIES MDEF Lyon
BADONNEL Stéphane – Mission Gerland (Ville de Lyon)
BENSAADOUNE Ali – BM Gerland
BLACHIER Romain – Mairie du 7^e (Ville de Lyon)
DE LA CHAPELLE Soizic – La Grenade
LAVOT Anaïs – Mission de coopération culturelle (Ville de Lyon)
MANDRILLY Aline – CS Gerland
RAHMOUNI Khaled – Le Croiseur
RETORNAZ Lionel – Les Inattendus
RICHARD Didier – Les Célestins
RIQUELME-VENET Tania – Les Inattendus

SELMI Faithy – Association Les Dames de Gerland
TRAVERSO Pierre-Damien – La Grenade
VIGNALI Didier – Le Croiseur

Excusés

CALZAT Michel – Délégué du préfet
FORIEL Stanislas – Théâtre de Gerland
GRABER Loïc – Mairie du 7^e
LALUC Isabelle – Arts et Développement
LONJON Cécile – Archives municipales

Ordre du jour : finalisation du Projet Culturel de Territoire (PCT) ; échanges autour des modalités de sa mise en œuvre collective, y compris au titre de la Charte de coopération culturelle.

Mot de bienvenue par Romain Blachier, Adjoint au maire du 7^e en charge de la culture, des événements et du numérique

Gerland est un territoire de plus en plus producteur de culture : c'est un objectif à maintenir. En même temps, ce territoire dispose d'une culture historique marquée. Il s'agit de développer la culture tout en restant fidèle à l'Histoire sociale du quartier.

Un des défis est celui de la collaboration entre acteurs, et notamment en lien avec l'écosystème culturel au Nord du territoire (Guillotière). Gerland est un quartier coupé en deux, où il s'agit d'organiser des interactions entre le Nord et le Sud.

Rappel du cadre

> **Cycle de réécriture du Contrat de ville** (=cadre global d'engagement des politiques publiques sur les territoires identifiés comme fragilisés) entamé l'année dernière.

- **Contrat de ville métropolitain...**



- ...Décliné à l'échelle des communes : **Convention territoriale de Lyon...**
- ... Décliné en **Projet de territoire**, toutes thématiques confondues...
- ... dont le volet culture est aujourd'hui traduit en **PCT**

> Projet de territoire Cités sociales de Gerland quasiment finalisé, suite à une série d'ateliers de concertation, avec des habitants, des techniciens, des acteurs locaux. Ces temps de travail ont permis d'amorcer la création du **Conseil citoyen**, instance participative de dialogue sur les questions liées à la politique de la ville (loi Lamy, février 2014).

Le conseil citoyen est composé d'un collège d'acteurs locaux et d'un collège d'habitants majoritaire : en l'occurrence, aux Cités sociales, il devrait y avoir 7 acteurs locaux et 8 habitants.

La labellisation par l'Etat est prévue pour le 13 décembre.

Ce Conseil citoyen souhaitera peut-être travailler plus spécifiquement sur les questions culturelles/possibilité d'identifier par la suite un référent du Conseil citoyen qui soit présent aux Commissions culture.

Le Conseil de quartier diffère de cette nouvelle instance : d'une part, il ne se déploie pas sur le même périmètre (Conseil citoyen ; uniquement QPV) ; d'autre part, il ne s'agit ni du même objet, ni du même fonctionnement.

> **Commission culture** : instance de travail sur le volet culture de la politique de la ville, par quartier.

Dernière étape cette année pour écriture du PCT, **feuille de route collective en matière culturelle et artistique sur les prochaines années, sur les Cités sociales**. Grandes priorités partagées, qui répondent entre autres aux enjeux sociaux et urbains du territoire.

Le PCT a été écrit à partir des séances de concertation et des Commissions culture 2015-2016.

> Le contexte budgétaire très contraint impose de réfléchir à de nouvelles manières de travailler et de coopérer, et questionne légitimement la mise en œuvre réaliste des PCT (avec quels moyens ?).

- ⇒ Nécessité de **prioriser les objectifs culturels** que l'on se donne collectivement au sein de ce PCT, conserver 3 ou 4 axes prioritaires que tous les acteurs s'approprient
- ⇒ Le PCT sera **l'outil de référence pour l'appel à projet politique de la ville** : pour d'éventuels **nouveaux projets** financés, pour **faire évoluer les projets structurants** avec les enjeux identifiés (ex : impliquer davantage d'habitants dans la gouvernance...)
- ⇒ Le PCT est également le **levier de mobilisation des institutions culturelles de droit commun** : **Charte de coopération culturelle**. D'ici la fin de l'année, les établissements culturels auront à se positionner sur certains QPV, en fonction des PCT (cf infra).

Echéance : finalisation PCT début novembre.



Finalisation du PCT

Le format et les rubriques ont été repris à partir du précédent PCT.

Les ajouts, précisions, modifications ont été directement faits sur le document PCT (en rouge).

Rubriques « Carte d'identité du territoire » et « quelques projets culturels structurants »

> Sur la question des moyens, le territoire de Gerland est un **vivier d'entreprises et d'organismes de recherche** privés qui peuvent apporter des ressources : mécénat financier ou de compétences. Ex : club des entreprises du 7^e. Globalement, nouer davantage de liens avec les entreprises est un enjeu. Il est intéressant d'impliquer davantage les entreprises et les acteurs de l'enseignement supérieur sur le développement du territoire. Des liens existent déjà avec l'ISARA par exemple, des projets ont été développés avec l'ENS (jardins)... Mais l'articulation est encore ténue (exemple de l'accompagnement scolaire porté par la CS d'un côté, et par certains élèves de l'ENS de l'autre, qui mériterait davantage de concertation entre les structures).

Là-dessus, la Ville de Lyon (élus de la Mairie du 7^e, techniciens...) peut être un levier pour associer davantage les entreprises et renforcer le partenariat. Les chargés de liaison emploi entreprises à la Maison de l'emploi peut aussi faire le lien avec les entreprises.

Des outils tels que la Charte des 300 entreprises pour l'emploi (échelle Ville) ou la Charte des 1000 (échelle Métropole), qui proposent des actions concrètes en faveur de l'emploi, sont aussi à mobiliser.

Dans le projet de territoire des Cités sociales, des éléments apparaissent sur ce sujet mais dans la rubrique développement économique et emploi-insertion.

> Ajouter un élément sur le manque de visibilité des équipements artistiques et socioculturels. En effet, il n'existe pas d'institution culturelle ou d'équipement d'éducation populaire au cœur du périmètre ; les équipements en proximité, eux, pâtissent d'un manque de signalétique qui ne permet pas de les identifier (Le Croiseur, Centre social...). Les besoins de chacun sont à faire remonter à la Mairie du 7^e.

Toutefois, la seule signalétique ne suffirait pas à faire entrer les publics des Cités sociales, et notamment les publics éloignés, dans les établissements culturels et sociaux : un accompagnement et un travail de médiation doit aussi s'opérer. Les habitants des Cités sociales sortent très peu du quartier : les institutions ont tout intérêt à renforcer leur présence au cœur du quartier.

Par exemple, il y a quelques années, le Théâtre des Célestins avait construit un projet multiforme sur ce territoire ; l'objectif était aussi bien de faire venir les habitants au Théâtre (visites, spectacles, embauches de personnes en insertion...), que de développer la présence du Théâtre au sein du quartier : un chapiteau avait été installé au cœur du quartier.

Le Parc du Château devrait toujours être accessible pour ce type d'occupation provisoire. Le cœur des résidences aux Cités sociales peuvent également accueillir des animations.



Possibilité d'occupation temporaire de friches ?

> Problématique du **lieu** : pas de local aux Cités sociales, CS sous-dimensionné, Maison Ravier peu disponible... Cela pose question pour les actions artistiques sur le quartier.

Sur ce point, le local Grand Lyon Habitat (appartement au cœur des Cités sociales), qui est en cours de mise à disposition auprès des associations du quartier, pourrait être un levier.

Rubrique « Quelques projets culturels structurants »

> **Le Carnaval de Gerland** : évènement au départ porté par le Conseil de quartier, et accompagné par le CS, mais aujourd'hui en difficulté. Quid de son avenir ? Cette manifestation festive est structurante pour le territoire aujourd'hui, car repérée, mais elle-même, en interne, en cours de structuration/

Plutôt que « Quelques projets culturels structurants », il serait plus pertinent d'inscrire « Projets culturels en cours » (au temps T).

Rubrique « Enjeux humains et urbains »

> Le **local associatif** est en cours de structuration. Le nouveau bail proposé par GLH à l'association *les Jeunes de Gerland* ainsi qu'une charte de fonctionnement sont en cours de rédactions afin de s'entendre collectivement sur les attendus. L'objectif est de permettre aux autres associations, aux artistes, de bénéficier de ce lieu. La Mairie du 7^e accompagne de près ce projet.

Rubrique « Axes culturels »

> **Axe accompagnement des habitants** : le CS relève un certain décalage entre les projets culturels qu'il propose, ses objectifs, et les demandes des habitants en matière culturelle. Ceux-ci souhaitent surtout obtenir des places gratuites pour des spectacles.

En parallèle, l'association *Les Dames de Gerland* formulent les mêmes souhaits, dans le cadre de leurs sorties collectives.

Le Conseil citoyen a aussi les mêmes attentes.

Pour sortir de cette logique uniquement consommatrice, l'objectif est de construire des liens plus forts avec les institutions culturelles, au-delà de la simple venue aux spectacles. S'agissant des places gratuites, le dispositif « Culture pour tous » peut être mobilisé ; mais ce que défend la Charte de coopération culturelle va au-delà de cette simple gratuité, pour encourager des parcours



culturels. Par exemple, le Théâtre des Célestins peut proposer des visites des coulisses, des ateliers, des venues aux spectacles...

La gratuité ne suffit pas il faut développer les actions d'accompagnement à la pratique, de médiation, d'aller-vers, pour une complémentarité entre démarche de démocratie culturelle, et droits culturels (valorisation de l'expression et des cultures de chacun).

> La question de l'appropriation du **local associatif** demeure capitale : quelle utilisation, par qui ? La forme de la résidence artistique de courte durée ne fonctionne pas sur ce quartier : quelle(s) autre(s) forme(s) envisager, en réponse aux attentes des habitants ?

> Ajouter l'objectif intergénérationnel, important à Gerland, à développer dans les projets (ex : « 80 ans de ma mère »).

Comment le mettre en œuvre collectivement ? Réécriture de la Charte de coopération culturelle

> Chaque acteur aura à contribuer à un ou plusieurs axes du PCT, et des projets existent déjà qui mettent en œuvre les priorités identifiées : comment mutualiser les actions, comment être cohérents ?

> Charte de coopération culturelle : document dans lequel s'engagent des grands établissements culturels lyonnais à développer sur fonds propres des actions et projets en direction des quartiers prioritaires.

Charte 4 en cours de réécriture (signature fin de l'année).

> **Point commun** : financements par la Ville de Lyon

/ **Diversité de leurs statuts, de leurs missions, de leurs esthétiques** : développement de la lecture publique, enseignement artistique, soutien à la création et diffusion des œuvres, conservation et valorisation du patrimoine.

⇒ Projets divers à développer sur les quartiers.

> Objectif : développer des **projets qui ont du sens**, en lien avec le PCT, les dynamiques et attentes du territoire, et avec les partenaires. Aller au-delà de la gratuité de l'offre, développer une **présence de l'institution dans les territoires** (aller-vers).

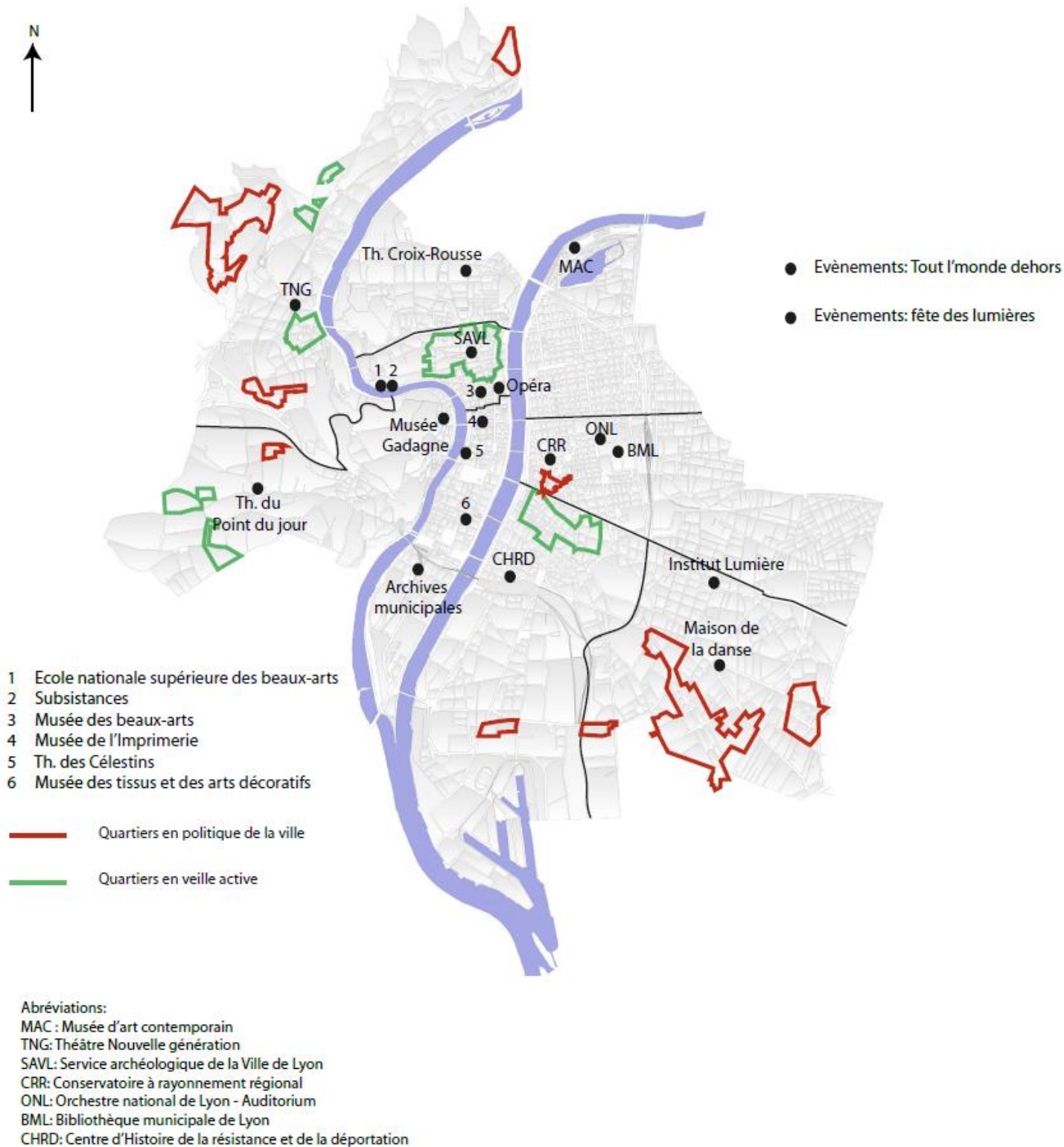
S'appuie donc sur les PCT pour choisir leurs territoires d'engagement/possibilité de les interpeller avant décembre.

> Charte 3, liste des établissements :



Archives municipales de Lyon
Maison de la danse
Auditorium / Orchestre national de Lyon
Bibliothèque municipale de Lyon et BM d'arrondissement (médiateurs culturels)
Musée d'art contemporain
Service Archéologique de la Ville de Lyon
Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation
Musée de l'imprimerie
Les Subsistances
Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon
Musée des beaux-arts
Théâtre de la Croix rousse
Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Musées Gadagne
Théâtre des Célestins
Institut Lumière
Musée des tissus et des arts décoratifs
Théâtre du Point du jour
Direction des événements et de l'animation – Fête des Lumières
Direction des événements et de l'animation – Tout l'Monde dehors
Opéra national de Lyon
Théâtre Nouvelle génération

Entrée dans la Charte de nouveaux établissements Ville de Lyon (Nuits sonores...); écriture d'une Charte de coopération culturelle métropolitaine, mobilisant des équipements métropolitains, qui pourront choisir de s'engager sur des QPV lyonnais : Biennales, Journées européennes du patrimoine, Musée des Confluences, Musée gallo-romain, Archives départementales et métropolitaines.



Merci à tous pour votre présence et à l'équipe du Croiseur de nous avoir accueillis !